

Relocalisation eco-solidaire et écologique, opposée à la mondialisation libérale et au protectionnisme nationaliste



En 2018, Donald Trump, président des Etats-Unis, instaure une série de mesures protectionnistes contre plusieurs pays, tels que la Chine ou l'Europe. Cette décision redistribue les cartes et les stratégies du commerce mondial. Du côté de la gauche radicale, à l'instar des partis politiques comme la France insoumise et les éco-socialistes, le projet politique consiste à opter pour une relocalisation éco-solidaire et écologiste, aussi dénommée « protectionnisme solidaire ». Il en est de même avec Arnaud Montebourg, candidat pour les primaires du parti socialiste en vue des présidentielles de 2012, lorsqu'il a défendu une « [démondialisation](#) ». Il proposait d'instaurer « une taxe carbone extérieure aux frontières de l'UE, afin que les produits importés reflètent leur « juste coût carbone, sanitaire et social »^[1].

Les forces idéologiques en présence

Quels sont les points communs et les différences entre les différentes approches de la gauche centriste, radicale ou extrême ? La caractéristique principale de la gauche réside dans la volonté d'une égalisation économique, via une redistribution des richesses; à l'inverse, la droite libérale privilégie les inégalités au nom de la liberté économique. Les orientations politiques qui prônent la relocalisation sociale (de gauche) ou la relocalisation de droite (la droite de l'ordre, de la tradition ou la droite autoritaire) s'inscrivent toutes contre la mondialisation néolibérale des échanges et du commerce. En revanche, elles restent largement antagonistes entre elles, lorsqu'elles déclinent leurs propositions. Les divergences

portent aussi bien sur les questions écologique, sociale, économique, démocratique que protectionniste... Par conséquent, il serait une erreur d'envisager une union idéologique autour d'une politique de relocalisation indifférenciée et unifiée.

Un développement autonome suppose une relocalisation globale ou sélective (c'est à dire partielle), de même que le droit à un certain protectionnisme. L'autonomie économique s'avère d'ailleurs la condition préalable à l'ouverture économique, sinon l'économie nationale risque d'être dominée par les entreprises transnationales étrangères. L'autonomie suppose aussi de développer l'agriculture vivrière en vue d'atteindre l'autosuffisance. Cette forme d'agriculture permet aux populations de se nourrir par elle-même. A l'inverse, la mondialisation libérale fait la promotion d'une production locale tournée vers l'exportation de produits qui ne relèvent pas d'une consommation locale essentielle... Certaines ONG, comme les membres de MINGA, (une fédération d'acteurs du commerce équitable) cherchent à intégrer les principes de la relocalisation éco-solidaire.

Les oppositions

Dans le modèle de la mondialisation des échanges, fondé sur le capitalisme libéral, et plus largement le productivisme, le transport s'inscrit lui aussi, dans un projet de croissance mondiale infinie. La relocalisation économique s'inscrit dans une lutte contre la délocalisation et la perte d'autonomie du développement économique local. Elle consiste à produire localement, afin de développer l'autonomie économique, politique et culturelle. Elle vise également à diminuer l'empreinte écologique et l'empreinte carbone. Serge Latouche définit la relocalisation comme le fait de « produire localement pour l'essentiel les produits servant à la satisfaction des besoins de la population à partir d'entreprises locales financées par l'épargne collectée localement »[\[2\]](#).

Les principales oppositions entre le libéralisme économique et la relocalisation éco-solidaire

Libéralisme économique

Relocalisation éco-solidaire (ou développement local autonome et solidaire)

Théorie des avantages comparatifs et spécialisations (Ricardo)

Théorie de l'inégalité des termes de l'échange (Marxiste)

Concurrence /compétition

Coopération

Ouverture des frontières

Protectionnisme

Plus de privatisation et moins de régulation par les pouvoirs publics

Plus de services publics et de régulation par les pouvoirs publics

Liberté, donc plus de différenciation et d'inégalités (économique, sociale, gouvernementale, culturelle, écologique...)

Egalité, donc moins de liberté (économique, sociale, gouvernementale, culturelle, écologique...)

Face à ces enjeux, Alain Liepietz s'interroge : « le développement local peut-il devenir une alternative au modèle de développement libéral dominant au plan mondial ? (...) Deux stratégies existent en effet : la première est le développement du travail de la communauté pour la communauté ; dans la seconde, la communauté construit une " base exportatrice " vers les marchés extérieurs. Tout modèle de développement local est une combinaison des deux, les écologistes et les alternatifs en général, insistant sur le premier terme, plus que sur le second »[\[3\]](#).

Un arrêt intégral de l'importation en France représenterait un quart du PIB français. Dans le cadre d'une politique de stabilité de la consommation, donc de la production, cela aurait pour conséquence de pousser les entreprises françaises à compenser, en produisant 25 % en plus. Cependant, la perspective écologiste pousserait plutôt à profiter de ce changement économique, pour ne pas compenser intégralement la baisse de la production, afin de la limiter en partie, dans la mesure où celle-ci nuit à l'empreinte carbone et écologique.

[Thierry Brugvin](#)

Références



[1] Montebourg A. (2011), *Votez pour la démondialisation*, Flammarion, 92 p.,

[2] Latouche S. (2006), *Le pari de la décroissance*, Fayard, 302 p.

[3] Liepietz A. (2002), « Du développement local au développement durable : Limites d'une pratique, perspectives de deux idéologies », *Territoires* n°431, Octobre.